

Gestionnaire de Certificats

La foire aux questions (FAQ) est fournie pour vous assister dans l'application Gestionnaire de Certificats de Varian. Cette zone est continuellement mise à jour avec de nouvelles questions et réponses développées spécifiquement pour vous aider. Si vous ne trouvez pas vos réponses ici, cliquez sur le bouton Contactez-nous sur la page principale du Gestionnaire de Certificats et envoyez votre question au responsable du site.

Q1. Est-ce que j'ai besoin d'un compte pour obtenir mon/mes certificat(s)?

R. Oui. Varian ne fournit plus de certificats papier.

Q2. Comment est-ce que je peux m'inscrire à un compte?

R. Les instructions pour s'inscrire à un compte peuvent être trouvées sur la page principale de Gestionnaire de Certificats> cliquez sur le lien Conseils Rapides> Conseils Rapides sera affichée> à partir de là, vous pouvez imprimer ou télécharger les instructions.

Q3. Quelle est la différence entre un utilisateur clinique et un utilisateur non clinique?

R. Il existe deux types d'utilisateurs: 1) Utilisateur clinique - est défini comme un dosimétriste, un physicien médical ou un technologue en radio oncologie; 2) Utilisateur non clinique - est défini comme un participant (Ingénieurs de service de Varian et Ingénieurs biomédical).

Q4. Combien de temps faut-il attendre pour que mon compte soit activé?

R. Les comptes sont actifs dès que vous soumettez votre inscription.

Q5. Pourquoi est-ce que j'ai besoin d'une adresse courriel?

R. Votre adresse électronique est votre identifiant de connexion unique pour le Gestionnaire de Certificats. Deuxièmement, nous avons besoin d'une adresse courriel afin que nous puissions vous communiquer des informations telles que lorsque vos certificats ont été affichés.

Q6. Quelle adresse email dois-je utiliser - mon adresse électronique personnelle ou l'adresse électronique de mon travail?

R. L'adresse courriel de votre travail est l'adresse courriel préférée. Si vous êtes un utilisateur MyVarian, nous vous recommandons que votre Gestionnaire de Certificats et les comptes MyVarian utilisent la même connexion d'adresse courriel. Cela vous permet de profiter de notre fonctionnalité de connexion unique. L'utilisation de la même adresse courriel vous permettra d'accéder au Gestionnaire de Certificats de MyVarian sans avoir à saisir votre mot de passe. Utilisez également cette adresse courriel lors de présence à des

activités parrainées par Varian pour s'assurer que les certificats de présence soient affichés sur le bon compte.

Q7. Que se passe-t-il si je change de travail et que mon adresse électronique change?

R. Connectez-vous au Gestionnaire de Certificats. Vos certificats s'affichent. Cliquez sur le bouton Modifier. Le formulaire Informations sur le compte s'affiche. Complétez vos modifications et cliquez sur le bouton sauvegarder.

Q8. J'ai déjà eu accès au Gestionnaire de Certificats. J'ai oublié ma connexion. Pouvez-vous m'aider?

R. Cliquez sur le bouton Contactez-nous sur la page principale, complétez le formulaire et cliquez sur le bouton Envoyer message. Le responsable du site vous répondra avec vos informations de connexion.

Q9. Je souhaite réinitialiser mon mot de passe. Comment puis-je faire cela?

R. Connectez-vous au Gestionnaire de Certificats. Vos certificats s'affichent. Cliquez sur le bouton Modifier. Le formulaire Informations sur le compte s'affiche. Complétez vos modifications et cliquez sur le bouton sauvegarder.

Q10. Existe-t-il des exigences particulières pour mon mot de passe?

R. Oui. Votre mot de passe nécessite au moins 8 caractères et doit contenir au moins 3 des éléments suivants: caractères majuscules, caractères minuscules, numéros ou ponctuation.

Q11. Et si j'ai oublié mon mot de passe?

R. À partir de la page principale du Gestionnaire de Certificats, cliquez sur le bouton Réinitialiser votre mot de passe. Entrez votre adresse courriel et cliquez sur le bouton Soumettre. Les instructions seront envoyées à votre adresse courriel.

Q12. J'ai eu un changement de nom. Que dois-je faire pour obtenir un certificat avec mon nouveau nom?

R. Connectez-vous au Gestionnaire de Certificats. Vos certificats s'affichent. Cliquez sur le bouton Modifier. Le formulaire Informations sur le compte s'affiche. Complétez vos modifications et cliquez sur le bouton sauvegarder. Remarque: Une fois que vous avez changé votre nom, il sera modifié sur tous les certificats passés et futurs.

Q13. Qu'est-ce que le ACTRM?

R. Le ACTRM est l'Association Canadienne des Technologues en Radiation Médicale. C'est l'organisme national de certification et l'association professionnelle Canadienne pour les technologues en radiologie et en radio oncologie.

Q14. Est-il vrai que les certificats ne sont disponibles que pour les Technologue et les dosimétristes dans le Gestionnaire de Certificats? Qu'en est-il d'un certificat de présence?

R. Oui. Pour la formation sur place clinique, Varian offre uniquement des crédits de formation continue ASRT et / ou MDCB par l'intermédiaire d'un gestionnaire de certificats pour les dosimétristes et les technologues. Pour les participants aux réunions des utilisateurs et aux sessions à distance, leurs crédits ASRT seront envoyés au Gestionnaire de Certificats. Voir la note ci-dessous par rapport au crédits MDCB pour ces événements. Pour la formation reçue dans un centre d'éducation, les physiciens et les participants non-cliniques (Ingénieurs de service de Varian et Ingénieurs biomédical) auront leur certificat de présence affiché au Gestionnaire de Certificats. Remarque: À compter du 25 Octobre 2011, les crédits MDCB pour les réunions d'utilisateurs et les sessions à distance ne seront plus affichés dans le Gestionnaire de Certificats. MDCB a changé de procédure pour les participants recevant des crédits d'éducation continue (EC). Après l'événement, Varian téléchargera votre participation directement dans votre plan d'apprentissage MDCB. Veuillez autoriser 14 à 21 jours pour que cette procédure se déroule. Après cette période, confirmez que vous avez été correctement crédité en vous rendant à votre plan d'apprentissage MDCB et en vérifiant vos certificats.

Q15. Qui dois-je contacter si je ne vois pas un certificat dans mon compte d'un cours dans un centre d'éducation, une réunion d'utilisateur, une session à distance ou une formation sur place auquel j'ai participé?

R. Cliquez sur le bouton Contactez-nous sur la page principale, complétez le formulaire et cliquez sur le bouton Envoyer message. Le responsable du site triera votre demande au personnel Varian approprié.

Q16. J'ai reçu une formation sur place (comme Clinac, ARIA, Eclipse, OBI) plus d'une fois dans mon cycle de MDCB ou exercice biennal de l'ARRT. J'ai des certificats pour documenter cette formation. Est-ce que tous ces crédits compteront vers mes exigences obligatoires en matière de formation continue pour l'ARRT ou MDCB?

R. Non. Les crédits provenant de la formation sur site ne peuvent être utilisés qu'une seule fois par cycle ou exercice biennal. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez contacter l'ARRT ou MDCB.

Q17. Les formations sur place sont-elles encadrées par l'ARRT et le MDCB?

R. Oui. À compter du 1er Janvier 2011, les crédits de formation sur place sont plafonnés à huit (8) crédits par exercice biennal par l'ARRT.

À compter de Janvier 2012, un maximum de seize (16) crédits seront acceptés pour les cours de formation sur place selon le cycle quinquennal. Un maximum de huit (8) crédits de formation continue par jour est autorisé par le MDCB.

Q18. Je n'ai pas pu participer à l'atelier complet. Puis-je obtenir un crédit partiel?

R. Non. L'ARRT / MDCB ne permet pas de crédit partiel pour tout type d'activité de formation continue.

Q19. Comment puis-je imprimer mon certificat?

R. Connectez-vous au Gestionnaire de Certificats en utilisant votre adresse courriel et votre mot de passe. Trouvez le certificat que vous souhaitez imprimer. Double-cliquez sur le bouton Télécharger le PDF affiché à côté du certificat. Le système vous demandera si vous souhaitez ouvrir ou enregistrer le document. Sélectionnez ouvrir.

Pour imprimer le certificat, cliquez avec le bouton droit de la souris sur le document et sélectionnez Imprimer. Sélectionnez l'imprimante appropriée, entrez le nombre de copies à imprimer et cliquez sur Imprimer.

Q20. Puis-je ré-imprimer mon certificat?

R. Oui. Vous pouvez imprimer le certificat autant de fois que vous le souhaitez. Suivez les instructions ci-dessus.

Q21. Que se passe-t-il si j'ai plus d'un compte dans Gestionnaire de Certificats?

R. Cliquez sur le lien Contactez-nous sur la page principale, complétez le formulaire et envoyez un courriel au responsable du Gestionnaire de Certificats. Le responsable du site consolidera vos certificats dans votre compte préféré. L'autre compte sera supprimé de la base de données.

Q22. Varian téléchargera-t-il mes certificats dans mon plan d'apprentissage MDCB?

R. Cela dépend de l'événement. Pour les événements sponsorisés par Varian tels que les réunions d'utilisateurs et les sessions à distance, votre participation sera téléchargée dans votre plan d'apprentissage MDCB. Pour la formation sur place et les cours offerts au Centre d'éducation - vous devrez imprimer votre certificat auprès du Gestionnaire de Certificats et télécharger le certificat dans votre plan d'apprentissage.

Q23. Existe-t-il une application mobile pour Gestionnaire de Certificats?

R. Oui. Le Gestionnaire de Certificats est disponible en tant qu'application mobile utilisant ce lien - <https://webapps.varian.com/certificate/fr-CA>. Des fonctionnalités complètes sont disponibles.

Q24. Que signifie vérifier un certificat? Les certificats créés avant février 2018 peuvent-ils être vérifiés?

R. Cela valide l'authenticité d'un certificat de formation délivré par Varian.

Non, seuls les certificats créés à partir de mi-février 2018 ou plus tard peuvent être vérifiés.